

Descriptif du parcours

Départ sur le parking de la salle Albert Mamelein / Stade de la Cachaine Saint-Etienne-au-Mont.

- 1 À la sortie du parking, prendre à droite et suivre la rue de la Cachaine jusqu'au rond-point (720 m) en longeant le ruisseau de la Cachaine.
- 2 Prendre à gauche du terrain de foot et monter le chemin de la Converserie (1.140 m).
- 3 En haut, prendre à gauche au premier carrefour puis à droite après 30 m et continuer jusqu'à la D235 (600 m).
- 4 Traverser la D235, longer celle-ci sur 30 m à gauche, puis continuer à droite. Descendre le chemin de terre sur 700 m. Puis suivre le ruisseau des Merliers sur 450 m vers les fermes (Hameau du Mouton Blanc).
- 5 Prendre à droite et suivre la rue bitumée sur quelques mètres, puis prendre à gauche le sentier herbeux qui rejoint la D119 (1.75 m). Traverser cette voie et prendre en face la « rue du collier Vove ». Rejoindre le hameau d'Écault. Au carrefour, prendre à droite et rejoindre Aréna.
- 6 A Aréna, prendre le chemin sur la gauche qui redescend vers la « route de la Wareme » (80 m). En face, entrer dans le massif des dunes d'Écault par le passage végétatif. Passer par le petit cours d'eau la Wareme puis remonter les escaliers (200 m).
- 7 Au carrefour, prendre à droite sur 100 m, puis au second croisement prendre à gauche et poursuivre sur le GR121 du littoral (3.595 m). Suivre le sentier, passer le bétail sur le chemin et ressortir de la forêt par une chicane latérale.
- 8 Prendre à gauche, arrivée de la source d'Haricot situé sur la droite puis prendre la première rue à gauche « rue de la Bergerie ». Suivre celle-ci sur 300 m puis tourner à droite à la hauteur de la colonie de vacances « La Bergerie ».
- 9 Suivre le petit sentier en grande partie à l'improvise Dickens puis tourner à gauche sur la rue de Béthune.
- 10 Au croisement suivant, tourner à droite sur le « sentier du camp Louis ». Puis au croisement suivant, traverser le chemin de terre et prendre le petit sentier en gravier en face. Rejoindre la « rue de Verdun » et emprunter celle-ci sur la gauche pour rejoindre l'avenue Charlemagne (300 m).
- 11 Au carrefour, prendre à droite sur 30 m puis entrer dans la forêt. Gagner le sentier par une barrière métallique noire (portillon sur la droite). Suivre le chemin forestier privé (1.650 m) où le passage piédestre est toléré. Ce chemin débouche sur la D940.
- 12 Prendre à droite et rejoindre le supermarché (150 m). Tourner à gauche « rue Seghin » et continuer tout droit (500 m).
- 13 Au fond du parking, prendre le passage végétatif en métal bleu et redescendre jusqu'au ruisseau de la Cachaine.

Balisage :
Des ficelles, des bornes
ou des marques
de peinture sont disposées le
long du circuit.

Continuité d'itinéraire
Mauvaise direction

**Changement
de direction**

Équipement nécessaire :
Bonnies chaussures de marche
et paire de jumelles.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...), suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.

12 SENTIER DE LA CONVERSERIE

16 km 4h



SERVICES DE PROXIMITÉ :

- M** Mairie de Saint-Etienne-au-Mont
Rue René Porion - Tél. : 00 33(0)3 21.87.32.96
- M** Syndicat d'Initiative Mairie de Cordette
28, rue de la Mare, 62360 Cordette
Tél. : 00 35(0)3 21.32.68.88
- Auberge de la Cachaine : 18 rue du stade - Pont-de-Briques
Tél. : 00 33(0)3 21.83.12.13
- Cœci Market : 2 rue Auguste Lamon - Écault
Tél. : 00 33(0)3 21.91.42.21

Commerces de proximité dans les centres des villages de Pont-de-Briques et de Cordette.

12 SENTIER DE LA CONVERSERIE

16 km 4h



Travaux naturels...

Un patrimoine paysager varié se dévoile tout au long du parcours : marais, massif dunaire, forêt d'Écault, garennes, sans compter le panorama sur les côtes anglaises.

Le Marais de Condette est une réserve naturelle régionale de 35 hectares, avec 345 espèces végétales recensées et de nombreuses espèces animales. On y trouve 2 sentiers de découverte, dont un accessible tout public.

- 1 Pairette dans le Marais de Condette
- 2 Le Château d'Harlelot à Condette
- 3 La Converserie.

Pour la petite histoire

Le sentier de la Converserie tient son nom du bâtiment du même nom « la Converserie » qui fut une ancienne léproserie présente à cet endroit. Dominant la mer et la vallée de la Liane, le site est remarquable.

Le Chemin des Juifs : un monument, édifié sur ce chemin, rappelle les conditions dramatiques dans lesquelles il fut tracé par des prisonniers juifs lors de la construction du mur de l'Atlantique de 1942 à 1944.

Le Château d'Harlelot à Condette : aujourd'hui Centre Franco-Britannique de l'Entente Cordiale, il fut initialement construit en bois, par les Comtes de Boulogne au XII^{ème} siècle puis transformé au XIII^{ème} siècle par Philippe Hurepel.



Balades et randonnées pedestres

Sentier de la Converserie



12

Départ Saint-Etienne-au-Mont

16 km Niveau 4h
difficile



Stationnement et accès au sentier :
Parking du stade de la Cachaine, rue du stade à Saint-Etienne-au-Mont
Parking d'Aréna, chemin de la Wareme à Écault
Parking du Château de l'Entente Cordiale à Condette

Coordonnées GPS :
Latitude : 50.681657 - Longitude : 1.6258999

Infos pratiques :
Communauté d'agglomération du Boulonnais
1, boulevard du bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex
Tél. : 00 33(0)3 21.10.35.30
www.tourisme-boulonnais.fr/balade

